BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Siège Social : 18, Avenue Joseph Anoma, Plateau - 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tél: (225) 27 20 32 66 85 / 27 20 31 55 50 Fax : (225) 27 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site Internet : www.brvm.org

AVIS N°177 - 2022 / BRVM / DG

TRESOR PUBLIC DE COTE D'IVOIRE

Emprunts obligataires
"TPCI 5,65% 2022-2029"
"TPCI 5,75% 2022-2032"
"TPCI 5,85% 2022-2042"

PREMIERE COTATION

Dans le but de financer des investissements prévus au budget, l'Etat de Côte d'Ivoire, à travers la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), a émis des emprunts obligataires intitulés "**TPCI 5,65% 2022-2029**", "**TPCI 5,75% 2022-2032**" et "**TPCI 5,85% 2022-2042**".

La diffusion des titres "TPCI 5,65% 2022-2029", "TPCI 5,75% 2022-2032" et "TPCI 5,85% 2022-2042" dans le public a eu lieu du 14 au 27 juillet 2022.

A l'issue de cette opération, 8 245 889 obligations "TPCI 5,65% 2022-2029", 8 209 262 obligations "TPCI 5,75% 2022-2032" et 5 500 000 obligations "TPCI 5,85% 2022-2042" ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 219 551 510 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **29 juillet 2022.**

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation des emprunts "**TPCI 5,65% 2022-2029**", "**TPCI 5,75% 2022-2032**" et "**TPCI 5,85% 2022-2042**", admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **jeudi 29 septembre 2022**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA pour chacune des obligations.

Le premier cours de négociation, pour chacun des titres, sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Les symboles adoptés pour les titres sont "**TPCI.O72**", "**TPCI.O73**" et "**TPCI.O74**".

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ATLANTIQUE FINANCE est responsable de l'introduction en bourse des emprunts obligataires "TPCI 5,65% 2022-2029 ", " TPCI 5,75% 2022-2032 " et " TPCI 5,85% 2022-2042 ".

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant cette émission obligataire, sont priés de communiquer avec la SGI ATLANTIQUE FINANCE, 15 Avenue Joseph Anoma, 01 B. P. 2864 Abidjan 01, Tél : (225) 27 20 31 21 21, Fax : (225) 27 20 32 06 77, atlantiquefinance@banqueatlantique.net, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 02 septembre 2022

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE